

LES SERVICES IMMOBILIERS DE L'OFFICE NOTARIAL

- I- Expertise immobilière
- II- Négociation immobilière

I- Evaluation immobilière.

-Consultation de la BASE d'Informations Economiques Notariales 66,67€ HT
Soit 80,00€ TTC

- Attestation de valeur avant commercialisation (1) 300,00€ HT
Soit 360,00€ TTC

Prestation Offerte en cas de mandat exclusif confié à l'Etude.

- Avis de valeur (2)

TYPE	PRIX HT	PRIX TTC
STUDIO	125,00€	150,00€
2P	208,33€	250,00€
3P	291,67€	350,00€
4P	375,00€	450,00€
5P et +	500,00e	600,00€

- Expertises (3) 700,00€ HT
Soit 840,00€ TTC

Au-delà de deux unités d'habitation ou de commerce et par bien à la même adresse :
600,00 € HT
Soit 720,00 € TTC

- Biens atypiques (entrepôts, hôtels, cliniques ...) sur devis

(1) 3/5 pages comprenant visite des lieux, description sommaire, références de mutation.

(2) 10/15 pages comprenant visite des lieux, description détaillée, étude du marché immobilier, références de mutation, photos.

(3) 25/30 pages comprenant visite des lieux, description détaillée, étude complète (analyse juridique et technique), recoupement de plusieurs méthodes d'expertise, plans et photos.

II- Négociation immobilière.

Les honoraires maximums de négociation, à la charge de l'acquéreur, sont compris dans les prix indiqués dans nos annonces immobilières.

***Tranche de 0 à 500.000 € : 5% TTC**

***Au-dessus de 500.000 € : 3,2 % TTC**

(TVA 20,00% incluse)

Avec un minimum de : 2.500,00€ T.T.C.